

RESTAURATION SCOLAIRE

Note d'information - Année scolaire 2025/2026

Le restaurant scolaire du lycée Jean Zay est ouvert du lundi au vendredi de 11h20 à 13h20. L'équipe de cuisine, constituée de cinq personnes, produit sur place en moyenne 600 repas par jour. Les menus intègrent désormais 50% de produits issus de l'agriculture biologique et/ou locaux (Région Centre-Val-de-Loire).

La création du compte SELF (possible à partir du 26 août 2025)

La création d'un compte self est nécessaire pour déjeuner à la restauration scolaire, la réservation se fait exclusivement par le biais de l'outil de gestion de restauration scolaire TurboSelf.

Vous avez plusieurs façons d'accéder à l'outil :

- Sur l'application MyTurboSelf disponible sur Google Play ou dans l'App Store. 
- Sur le site internet TurboSelf dédié à l'établissement <https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=18>
- Sur le site internet du lycée Jean Zay (<https://www.lyceejeanzay.fr/>)

Il vous faudra ensuite :

- ⇒ Cliquer sur « demande de création de compte »
- ⇒ Remplir les informations signalées avec un astérisque rouge (obligatoire) soit :
 - Le nom de l'élève (celui indiqué le jour de l'inscription - en majuscule)
 - Le prénom de l'élève (1^{ère} lettre en majuscule, le reste en minuscule)
 - L'adresse mail d'un des responsables (la même que celle fournie lors de l'inscription)
 - Confirmer le mail et cocher la politique de confidentialité et cliquer sur envoyer

Un courriel de confirmation vous sera adressé par TurboSelf dans les 48h maximum pour finaliser votre compte en cliquant sur un lien. Si vous n'obtenez pas ce lien, c'est qu'il y a eu une erreur lors de votre inscription (faute de frappe, mauvaise casse, inversion nom prénom...). Vous pourrez dans ce cas renouveler la demande et nous contacter par mail à l'adresse : intendance-jeanzay@ac-orleans-tours.fr

L'accès au service de restauration scolaire s'effectue à l'aide du QR code généré via l'application MyTurboSelf.

Pour les élèves qui ne sont pas équipés d'un smartphone, un badge leur est remis sur demande auprès de l'intendance.

Ce badge est délivré gratuitement. En cas de perte, vol ou de dégradation, l'élève devra se procurer un nouveau badge au tarif voté en conseil d'administration, soit 8€ pour l'année 2025.

Le tarif des repas

A compter de la rentrée scolaire 2025, tous les lycées publics de la Région Centre-Val-de-Loire appliquent une tarification différenciée en fonction des ressources des familles. En divisant le revenu fiscal de référence figurant sur votre avis d'imposition ou de non-imposition 2025 sur les revenus 2024 par le nombre de parts fiscales, vous obtenez la tranche de tarif qui sera appliquée à votre enfant :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4
Quotient fiscal = RFR / NB PART	<10 500,00 €	<17 000,00 €	<28 000,00 €	+ de 28 000€
Tarif repas	3,40 €	4,15 €	4,55 €	5,15 €

En début d'année scolaire, le repas sera fixé par défaut à 5.15 euros pour tous les élèves. Seule la validation de votre demande liée à la tarification sociale (du 1^{er} au 30 septembre 2025) vous permettra de prétendre à un tarif moindre (voir document joint).

Le paiement des repas

Vous pouvez, tout au long de l'année, créditer des repas selon différentes modalités :

=> **PAR CARTE BANCAIRE VIA TURBOSELF** depuis votre téléphone portable, tablette ou ordinateur.

Via l'application ou l'espace numérique TurboSelf (création de compte possible à partir de la rentrée).

Pour régler en ligne, il suffit de renouveler la procédure de connexion au site de paiement/réservation en ligne avec le même lien, et choisir cette fois « Vous avez déjà un compte ». Il est ainsi possible de gérer à distance le solde de repas, et le rechargement (montant minimum 20 euros).

=> **PAR VIREMENT BANCAIRE** au compte suivant en indiquant le nom, le prénom de l'élève et la mention « REPAS »

ATTENTION : tenir compte d'un délai de 48h pour voir le compte repas crédité.

RIB DU LYCEE

IBAN							BIC
FR76	1007	1450	0000	0010	0049	955	TRPUFRP1

=> **A L'INTENDANCE** (1^{er} étage, bâtiment C) : par carte bancaire, chèque ou espèces – accueil du public de 7h40 à 12h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les paiements de dernière minute (entre 11h et 13h15) devront être effectués directement à l'intendance pour être valides lors du passage au self.

La réservation des repas

La réservation des repas est obligatoire et devra se faire à l'aide de votre compte MyTurboSelf. La réservation du repas du jour s'effectue au plus tard la veille avant 23h59. Tout repas non réservé est majoré d'un euro supplémentaire.

Pour les nouveaux arrivants, une souplesse sera accordée **jusqu'au vendredi 12 septembre** le temps de la mise en place des comptes self.

Attention : vous pourrez réserver le nombre de repas équivalent à la somme disponible sur votre compte

La réservation s'effectue depuis l'application ou la page d'accueil MyTurboSelf :

- Saisir votre identifiant de connexion et votre mot de passe ;
- Cliquer sur « Réserver mon repas » pour choisir le ou les jours de réservation souhaités.

RÉSERVER
MON REPAS

Solde approuvé au 06/05/2023 :
13,20 €

Sélectionnez la ou les dates auxquelles vous souhaitez réserver un repas. Si votre solde est insuffisant, vous pouvez le recharger dans la rubrique "mes comptes".

Je réserve		Je réserve	
LUNDI 04 SEPT.	<input checked="" type="checkbox"/>	LUNDI 11 SEPT.	<input type="checkbox"/>
MARDI 05 SEPT.	<input type="checkbox"/>	MARDI 12 SEPT.	<input type="checkbox"/>
MERCREDI 06 SEPT.	<input checked="" type="checkbox"/>	MERCREDI 13 SEPT.	<input type="checkbox"/>
01000K	<input type="checkbox"/>	JEDI 14 SEPT.	<input type="checkbox"/>
JEDI 07 SEPT.	<input type="checkbox"/>	VENDREDI 15 SEPT.	<input type="checkbox"/>
VENDREDI 08 SEPT.	<input type="checkbox"/>	SABEDI 16 SEPT.	<input type="checkbox"/>
SABEDI 09 SEPT.	<input type="checkbox"/>	DIMANCHE 17 SEPT.	<input type="checkbox"/>
DIMANCHE 10 SEPT.	<input type="checkbox"/>		

En cas d'oubli d'annulation de réservation : le repas réservé mais non consommé sera automatiquement débité du compte de l'élève et majoré d'un euro.

Pour toute information complémentaire, nous restons à votre disposition.

Le service d'intendance

Tél : 02.38.78.12.12 (9h 12h / 14h 16h) – fermeture du 12 juillet au 19 août inclus

Mel : intendance-jeanzay@ac-orleans-tours.fr